

L'INFOLETTRE DE PNC-France

Février – Mars 2022

L'édito du Président Bernard Accoyer

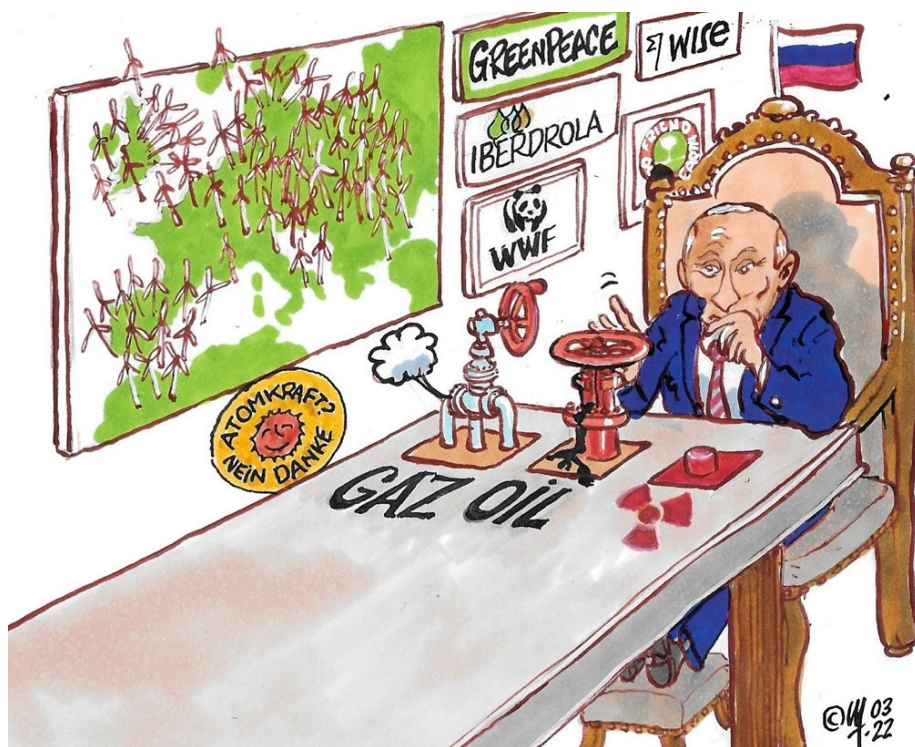
La guerre en Europe est d'abord une tragédie pour l'Ukraine. Elle est aussi un événement aux conséquences lourdes et durables pour le continent. Les cours des matières premières et des produits agricoles s'envolent.

Pour le gaz, c'est non seulement son prix mais son approvisionnement qui constitue une menace

grave pour notre sécurité, notre indépendance et notre économie.

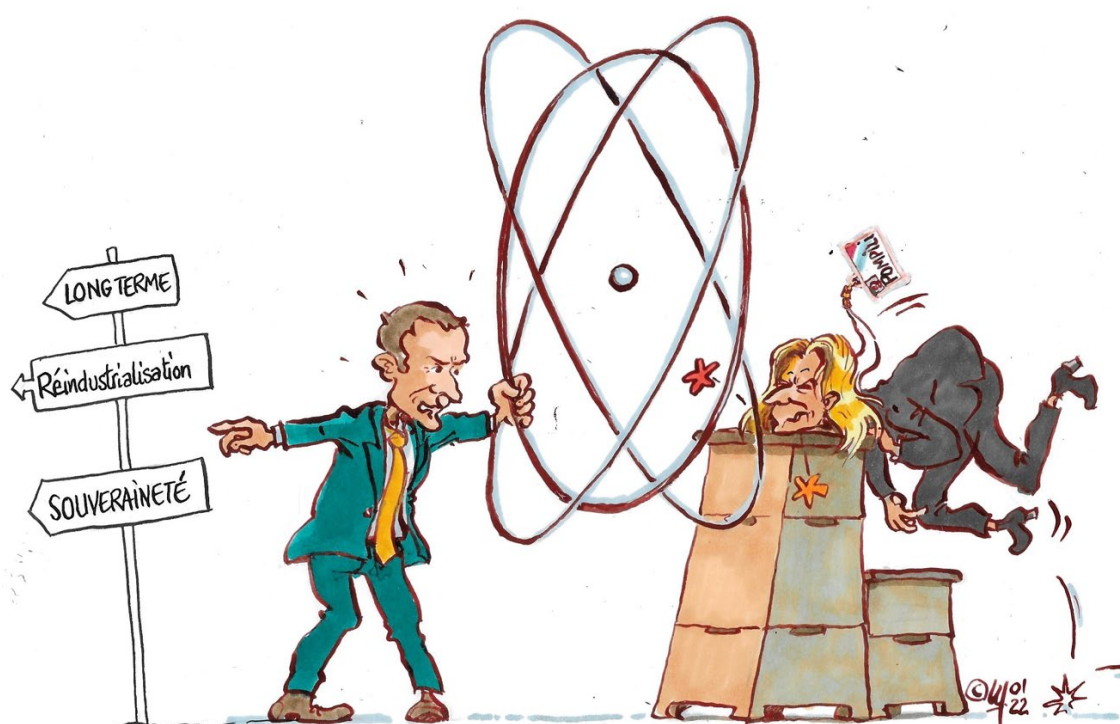
Avec 40 % de son gaz importé de Russie, l'Union Européenne s'est mise sous la dépendance du gaz russe. Certains s'en sont inquiétés, ils n'ont pas été entendus.

La diversification des approvisionnements sera longue, incertaine et coûteuse.



Une révision urgente des politiques énergétiques s'impose. En France d'abord, où le développement annoncé des EnR intermittentes aggraverait notre dépendance au gaz. En Europe aussi puisque l'institution, poussée par les choix allemands, a tout fait pour encourager cette dépendance, de surcroît dangereuse pour le climat.

Il n'est plus possible de tergiverser : la relance de la filière nucléaire n'a que trop attendu, une réforme raccourcissant les procédures administratives (hormis celles liées à la sûreté), et des mesures d'incitations, dont ne devraient plus bénéficier les EnR, sont indispensables pour accompagner un effort industriel à la hauteur d'une dangereuse situation d'exception.



Pour un retour urgent de l'état stratégie

Yves Bréchet – Président du Conseil des experts de PNC-France

Pour que l'on puisse parler d'un état stratégie, il faut qu'il puisse avoir une vision à long terme qui ne soit pas un bouchon ballotté au fil de l'eau des turbulences de l'opinion. Il faut que cette vision à long terme puisse transcender les changements de gouvernants parce qu'elle correspond aux besoins profonds du pays et qu'elle nécessite des investissements importants et pérennes. Il faut que l'état soit capable de décliner cette stratégie en des trajectoires scientifiquement possibles, techniquement réalisables, économiquement viables, et pour ce faire l'état doit disposer d'analyses techniques aussi rigoureuses que possible. Il faut enfin que les outils industriels permettant cette déclinaison, aussi bien en termes de compétences qu'en terme d'usines, puissent être mis en place en ayant conscience du temps nécessaire pour le faire. Quand on a affaire à un état stratégie, la visibilité à long terme permet aux industriels de s'engager, aux jeunes de se former, aux anciens de transmettre leurs compétences. L'objectif donné par l'état stratégie permet de mobiliser les forces du pays, de dépasser les difficultés, de construire des champions industriels solides.

C'est l'existence d'un état stratégie, ayant analysé les conséquences de la crise pétrolière et les besoins énergétiques de la France, qui a permis la construction du parc électronucléaire français et des usines de fabrication du combustible, le développement de la recherche sur les surrégénérateurs pour assurer la fermeture du cycle du combustible, le choix des sites de stockages souterrains des déchets radioactifs. Et c'est aussi l'existence d'un état stratégie qui a permis le développement en France de grandes filières industrielles dans l'énergie, l'aéronautique, le ferroviaire, l'agroalimentaire.

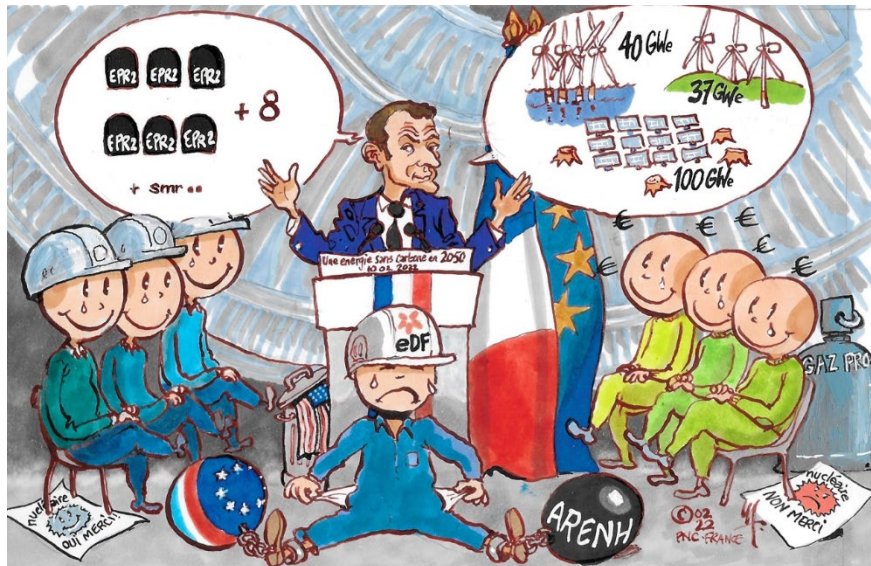
C'est l'absence d'un état stratégie qui conduit à fermer des centrales quand ce n'est pas nécessaire, à procrastiner sans cesse le stockage souterrain, à laisser se dégrader les compétences industrielles en cessant pendant vingt ans de construire, à laisser financièrement exsangue l'opérateur censé gérer le parc pour développer massivement des moyens renouvelables pour décarboner une électricité déjà décarbonée. La crise actuelle sur le gaz liée au conflit Russo-Ukrainien, gaz rendu nécessaire par

l'intermittence des EnR et la stabilisation du réseau électrique, montre de façon évidente que l'état qui a cessé d'être stratégie industriel cesse d'être stratégie tout court. Et au-delà de l'énergie, c'est l'absence d'état stratégie dans les deux dernières décennies qui est responsable de la désindustrialisation du pays, de la destruction de filières industrielles majeures dans les matériaux, dans les télécommunication, dans l'agroalimentaire, dans l'industrie pharmaceutique.

La crise climatique et la nécessité urgente de décarboner notre économie exigent **le retour d'un état stratégie**, non pas pour se substituer à l'industrie, mais pour lui donner une visibilité sur des échelles de temps longues. Force est de constater l'absence de politique industrielle européenne, ou pire, son inféodation à celle du plus puissant des états européens. L'état stratégie doit faire son retour d'abord au niveau de la France, et nous ne pouvons pas nous en remettre à l'Europe. Le retour d'un état stratégie qui analyse les besoins sans les sous-évaluer, les solutions en les jugeant à l'aune de leur capacité réelle à réduire nos émissions de gaz à effet de serre, les trajectoires en les mettant en regard de nos capacités industrielles. Le retour de cet état stratégie est urgent, il est vital.

Si la politique énergétique qu'exige la crise climatique, c'est-à-dire une décarbonation de notre économie, dans la production d'électricité décarbonée, dans la mobilité électrifiée, dans l'isolation thermique et la rénovation des bâtiments, est clairement assumée, chiffrée, déclinée dans la durée par un état stratégie, alors il ne fait pas de doute que le secteur industriel se mettra en ordre de marche pour résoudre les problèmes. Si on sait avec certitude qu'on devra construire, on réapprendra à construire. Si on persiste dans une valse-hésitation, il ne fait aucun doute que la souveraineté industrielle et énergétique restera une figure de style dans des discours sans actions.

Le Président Macron et le nucléaire : l'avis de PNC-France



Depuis 15 mois le Président Macron dévoile pas à pas une vision du nucléaire qui diffère sensiblement de celle qu'il a héritée de la présidence de François Hollande, et qu'il a pourtant poursuivie sans état d'âme depuis 4 ans :

- **Décembre 2020 au Creusot** : « Notre avenir énergétique et écologique passe par le nucléaire »
- **Octobre 2021** : « Faire émerger en France des réacteurs de petite puissance, innovants et avec une meilleure gestion des déchets »

- **Février 2022 à Belfort** : « *Prolongement de tous les réacteurs qui peuvent l'être et lancement d'un grand programme de nouveaux réacteurs nucléaires* ».

PNC-France relève une évolution, certes positive, qui intervient après deux décisions récentes, destructrices : les arrêts des deux réacteurs de Fessenheim et celui du programme Astrid qui pourtant ambitionnait clairement de répondre au souhait d'un développement de réacteurs innovants avec une gestion optimisée des déchets et des ressources. Des objectifs qui se précisent mais sans vision d'ensemble, et une inaction qui se prolonge un an de plus pour cause d'élections, alors que la maison énergie brûle. La volonté de relance du nucléaire, exprimée avec emphase, n'est-elle que velléité ?

Suite de l'article sur : <https://www.pnc-france.org/le-president-macron-et-le-nucleaire-quen-penser/>

Désinformation dans les médias : PNC-FRANCE veille !

Pour identifier les prises de position dans les médias qui ne respectent pas les principes de rigueur scientifique, d'impartialité, de représentativité et de diversité, PNC-FRANCE a créé une cellule de Veille Médiatique en juillet 2021 sous la houlette de Jean-Pierre Robin.

L'objectif est d'interpeler tous les médias : télévisuels, radiophoniques, écrits, magazines et journaux sur la base de signalements transmis par les adhérents de PNC-FRANCE.

Dans un premier temps le document, la vidéo ou l'enregistrement audio sont analysés en détail (il est donc important que le signalement soit rapporté le plus précisément possible).

Si les principes mentionnés plus haut ont été respectés par le média, aucune action n'est engagée et un dialogue est engagé avec l'auteur du signalement (les médias ne peuvent pas être tenus responsables des propos de leurs invités ou du contenu de leurs tribunes).

Si, au contraire, ces principes n'ont pas été respectés, PNC-FRANCE rédige un courrier pour signaler les manquements (en se référant à la Lettre du CSA confirmant les obligations des médias) et rétablir les faits en fournissant des données objectives. Ce courrier est partagé et validé par le Secrétaire et le Président de PNC-FRANCE puis envoyé au responsable de rédaction et/ou au médiateur si une telle fonction existe. Le cas échéant, un dialogue s'instaure avec le média.

L'adresse « pncfrance.veillemediatique@gmail.com » crédibilise notre action lorsque nous transmettons les courriels. En 2021, il y a eu 35 signalements (dont 23 ont fait l'objet d'une action) et 5 réponses et engagements de dialogue (dont un, en particulier, avec le Médiateur de France.tv, après la diffusion de l'émission « Tchernoblaye »).

En conclusion, les résultats sont encore difficiles à cerner, les réponses et les dialogues sont peu fréquents mais nous observons plus de prudence dans l'expression de certains médias et les positions favorables au nucléaire sont plus fréquentes.

Questionnaire de PNC-France aux candidats à l'élection présidentielle



L'électricité est devenue un bien essentiel qui va conditionner notre futur : il est donc urgent que les (bonnes) décisions soient prises pour augmenter nos capacités de production afin d'assurer à tous moments et en toutes circonstances, une fourniture d'électricité répondant aux besoins de nos concitoyens et de notre économie, tout en préservant notre souveraineté énergétique, un enjeu crucial dans le tragique contexte actuel.

Nous demandons donc aux candidat(e)s à la Présidence de la République de bien vouloir répondre à une quinzaine de questions **sélectionnées par PNC2100**, le groupe des jeunes de l'association Patrimoine Nucléaire et Climat (PNC-FRANCE : <https://pnc-france.org/>).

Le questionnaire envoyé aux candidats couvre 5 domaines :

A. Gouvernance :

1. Dans quel ministère allez-vous placer l'Energie ?
2. Allez-vous demander une réforme du marché européen de l'électricité ?

B. Politique énergétique nationale

3. Considérez-vous le nucléaire comme une énergie durable ou de transition ?
4. Reviendrez-vous sur les 50% de nucléaire dans le mix électrique ?
5. Quel mix électrique envisagez-vous à l'horizon 2050 ?
6. Quel niveau de consommation électrique anticipez-vous à l'horizon 2050 ?

C. Politique énergétique européenne

7. Voterez-vous pour l'acte délégué de la Taxonomie dans sa forme actuelle ?
8. Ouvrirez-vous les concessions hydrauliques à la concurrence ?

D. Gestion du nucléaire existant

9. Regrettez-vous la fermeture de Fessenheim 1 et 2 ?

10. Réviserez-vous la PPE qui impose de fermer 12 centrales supplémentaires d'ici 2035 ?
11. Etes-vous d'accord pour prolonger la durée de fonctionnement des centrales existantes en accord avec l'ASN ?
12. Etes-vous d'accord pour lancer CIGEO immédiatement ? Sinon, quelle est votre solution alternative ?

E. Développement du nouveau nucléaire

13. Que prévoyez-vous pour gérer la disparition de l'ARENH ?
14. Allez-vous relancer la R&D sur les réacteurs 4^{ème} Génération (surgénérateurs) ?
15. Etes-vous favorable à une réduction des délais administratifs d'autorisation de construction ?

Le nouveau site internet PNC-FRANCE Version 2 arrive !

Notre équipe internet finalise en mars 2022 une ergonomie améliorée de notre site. Une nouvelle page d'accueil mettant davantage en valeurs nos rubriques et nos catégories, une carte interactive des centrales françaises, une gestion automatisée des envois et réceptions des courriels, etc. sont au menu.

Pour les réseaux sociaux, nous devrions être plus actifs sur la toile. Donc n'hésitez pas à venir renforcer notre unique bénévole pour les publications LinkedIn et Facebook et l'équipe des jeunes de PNC2100 qui animent Twitter et Instagram. Et toute suggestion de nouvelles vidéos pour notre [chaîne youtube](#) est la bienvenue, ainsi que tout article en clair paru dans la presse, faisant référence à PNC, qui manquerait à notre rubrique « [PNC dans les médias](#) ». Merci d'avance !

En 2022, Adhérez ou renouvelez votre adhésion à PNC-France !



Pour adhérer à notre Association cliquez sur le lien : <https://www.pnc-france.org/devenir-membre-pnc-france/>